



Le 12/04/2022, à 19h15 en la salle du conseil municipal, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M.Fabien VERRAT, Maire.

Date de convocation : 05/04/2022

Membres en exercice : 15

Présents : 12 Fabien Verrat, maire, en présence de Marie-France Djerad-Payen, Sylvie Rodier-Arnaudin, Maud Auché, Lionel Egretier, Marie-Laure Gobin, Francis Caillaud, Geoffroy d'Avezac de Castera, Alain Denaves, Gwénaëlle Kerdanoff, Aurore Quenet, Jean-François Eyermann et Elodie Guillon-Muller.

Excusés : 2 Jean-Dominique Diez et Karl Pommeraud. **Absents : /**

Procurations : 1 Jean-Dominique Diez donne pouvoir à Maud Auché.

Secrétaire de séance : Marie-Laure Gobin.

Objet : Affectation du résultat – Assainissement

AFFECTATION DU RESULTAT Commune d'ANGLADE (BA)			
Résultat de la section de fonctionnement à affecter			
Résultat de l'exercice :			15 701.09
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :			-10 177.23
Part affectée à l'investissement :	1068 n-1		
Résultat de clôture à affecter :			5 523.86
Besoin réel de financement de la section d'investissement			
Résultat de la section d'investissement de l'exercice :			-97 440.53
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) :			233 780.31
Résultat comptable cumulé :			136 339.78
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :			2 395.20
Recettes d'investissement restant à réaliser :			.00
Solde des restes à réaliser :			-2 395.20
Besoin (-) ou Excédent (+) réel de financement			133 944.58
Affectation du résultat de la section de fonctionnement			
Résultat excédentaire			
En couverture du besoin réel de financement dégagé de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)			
En dotation complémentaire en réserve : (recette budgétaire au compte R 1068)			
SOUS TOTAL (1068)			.00
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002)			
TOTAL :			5 523.86
Résultat déficitaire en report en compte débiteur			
(recette non budgétaire au compte 119 / déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)			
Transcription budgétaire du résultat			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : solde d'exécution	R 001 solde d'exécution
	5 523.86		136 339.78
			R 1068 excédent de
			.00

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à L'UNANIMITÉ.

Pour extrait conforme,
ANGLADE, le 13/04/2022
Fabien VERRAT, Maire.



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.